

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10535**

### Intitulé

BEPA : Brevet d'études professionnelles agricoles Travaux horticoles

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'agriculture

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme met en place les cultures de pleine terre en préparant les sols et les plants, en installant les réseaux d'irrigation. Il suit les cultures, conduit le matériel agricole (tracteurs, élévateurs...) dans le respect et l'application des réglementations en matière de sécurité et d'environnement.

En arboriculture fruitière, il taille les arbres et la vigne, observe l'évolution du végétal dans le but d'y apporter les soins adéquats et participe à la cueillette ou récolte manuelle ou mécanique des fruits et à leur conditionnement au champ.

En horticulture ornementale ou légumière et en pépinière, il sème, bouture, repique, repote les plants et en suit la croissance en intervenant sur le tuteurage, l'attachage, le désherbage, l'application éventuelle de fertilisants et de traitements phytosanitaires, l'entretien des serres. Il récolte et conditionne les produits végétaux, prépare les commandes et assure conseil et vente aux clients.

L'emploi requiert d'être autonome - autonomie régulée par contact direct avec l'employeur et se renforçant avec l'expérience professionnelle - et responsable, dans la limite de ses attributions.

**Le référentiel présente la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme.**

#### Capacités générales

C 1- Mobiliser les bases de la communication nécessaires à la vie professionnelle, sociale et citoyenne

C 2- Mobiliser des repères historiques, géographiques et socio-économiques pour se situer dans la société

C 3- Mobiliser des connaissances de base dans les domaines scientifiques et techniques

C 4 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication en autonomie et de manière responsable

#### Capacités professionnelles

C 5- Identifier les éléments de contexte de l'activité

C 6- Présenter les composantes et le fonctionnement d'un processus de production dans une perspective de durabilité

C 7- Organiser son travail dans une perspective de sécurité

C 8- Identifier les végétaux utilisés en production horticole

C 9- Réaliser les travaux de conduite du processus de production horticole dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité

C 10- Utiliser les matériels et équipements dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de ce diplôme exerce son emploi dans des exploitations d'horticulture ornementale, d'arboriculture fruitière, de productions légumières ou florales. Il peut également être employé en pépinières et en jardinerie.

Types d'emplois accessibles :

Ouvrier/ouvrière horticole- pépiniériste, maraîcher, serriste, rosieriste

### Codes des fiches ROME les plus proches :

A1414 : Horticulture et maraîchage

A1405 : Arboriculture et viticulture

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre de la formation initiale (scolaire et apprentissage) le diplôme du BEPA travaux horticoles s'inscrit dans un cursus de trois ans qui mène au baccalauréat professionnel "Productions horticoles".

Les composantes de la certification sont

épreuve E1, qui permet de valider les capacités C1, C2 et C3

épreuve E2, qui permet de valider les capacités C5 et C6,

épreuve E3, qui permet de valider les capacités C7, C8, C9 et C10

**Validité des composantes acquises : non prévue**

### CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON

### COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.
En contrat d'apprentissage	X	/
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Code rural et de la pêche maritime, art. D811-145.

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2009 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles spécialité "Travaux horticoles" (JO du 5 septembre 2009)

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 pris pour application de l'article 900-1 du code du travail et des articles L. 335-5 et L. 335.6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle (JO du 28 avril 2002)

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

Portail web de l'enseignement agricole français : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

Espace web des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français : [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr)

Textes et références : <http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications.html>

##### Lieu(x) de certification :

Portail web de l'enseignement agricole français : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Portail web de l'enseignement agricole français : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** [option Productions horticoles, spécialité Pépinières](#)